

AVIS PUBLIC

CONSEIL DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, À L'EFFET QUE :

Lors de la séance ordinaire du 15 octobre 2020, les membres du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu ont adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021, et ce, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1).

La MRC de La Vallée-du-Richelieu a établi son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 comme suit :

- | | |
|----------------------------|--------------------------------|
| - le jeudi 28 janvier 2021 | - le jeudi 17 juin 2021 |
| - le jeudi 18 février 2021 | - le jeudi 19 août 2021 |
| - le jeudi 18 mars 2021 | - le jeudi 16 septembre 2021 |
| - le jeudi 15 avril 2021 | - le jeudi 14 octobre 2021 |
| - le jeudi 20 mai 2021 | - le mercredi 24 novembre 2021 |

Les séances ordinaires du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu se tiennent aux dates susdites mentionnées, à 19 h, au siège social de la MRCVR situé au 255, boulevard Laurier, bureau 100, McMasterville (Québec) J3G 0B7.

DONNÉ À McMASTERVILLE, CE DIX-NEUVIÈME (19^e) JOUR DU MOIS D'OCTOBRE (10) DE L'AN DEUX MILLE VINGT (2020).

(Signé)

Evelyne D'Avignon
Directrice générale et secrétaire-trésorière